

Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes (*DÉCT*) : fin et suite¹...

1. Exposé

Le *DÉCT1* est terminé ! C'est avec joie, et non sans une certaine fierté, qu'au nom de mes collaborateurs j'annonce enfin cette nouvelle dans le cadre de la 27^e édition du congrès de notre société. Ce dictionnaire est l'un des fruits d'une entente conclue entre le Laboratoire de Français Ancien (LFA) de l'Université d'Ottawa et l'INaLF (Institut National de la Langue Française) en 1995 (Robert Martin étant alors directeur) et renouvelée en 2003, sous le directorat de Jean-Marie Pierrel, l'ATILF ayant pris la suite de l'INaLF. On comprendra que nous ayons tenu à achever ce travail et à le présenter à l'occasion de notre congrès. Gilles Souvay et moi sommes d'ailleurs des habitués de ce genre d'exposé. Jamais deux sans trois : à Innsbruck en 2007, notre communication, avec Hiltrud Gerner, portait le sous-titre *État actuel du projet* ; en 2010 à Valencia, *Révision et élargissement* ; aujourd'hui, ce sera *Suite et fin* ou plutôt, comme l'indique le programme, de façon inattendue et surprenante, *Fin et suite...* ; on en verra la raison au fil de cette communication.

L'équipe de recherche s'est constituée à l'automne 2003, à l'occasion d'une demande de subvention au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. L'ouvrage actuel représente donc une dizaine d'années de travail. À ce stade-ci, l'équipe est constituée d'un rédacteur (Pierre Kunstmann), de trois personnes bénévoles chargées de la révision des articles (deux pour la version française : Hiltrud Gerner et May Plouzeau ; une pour la version anglaise : Ineke Hardy) et, last but not least, d'un informaticien (G. Souvay), qui s'est révélé d'une compétence remarquable et d'un dévouement extrême. Il importe de préciser que le rédacteur, qui est aussi le maître d'œuvre, est seul responsable de toute erreur qui a pu demeurer après le processus de révision ou qui a pu se glisser depuis, lors de modifications ultérieures qui n'ont plus été soumises à nos trois réviseuses.

La première partie de notre communication sera consacrée à l'histoire de la réalisation du dictionnaire ; la deuxième partie s'ouvrira sur un retour du philologique, contenu sinon refoulé au début de nos travaux, et traitera de la mise en place, de la mise en phase, du *DÉCT2* ; la troisième partie consistera en une démonstration, par Gilles Souvay, des fonctionnalités du dictionnaire actuel.

¹ Exposé de Pierre Kunstmann, suivi d'une démonstration de Gilles Souvay.

Tous les articles du *DÉCT* sont maintenant en ligne, du premier AAISEMENT («Soin, attention, prévenance») au dernier YVAIN, le héros du *Chevalier au Lion*. Tout un programme, tout un parcours ! Neuf ans de travail depuis l'octroi de la première subvention. Ce projet de recherche, nous l'avons toujours considéré comme un « travail en cours », c'est-à-dire en progression (*work in progress*), qu'il nous fallait présenter au public par étapes suffisamment rapprochées pour susciter et maintenir l'intérêt des utilisateurs, pour nous obliger aussi à avancer à une vitesse raisonnable dans l'élaboration de l'outil. La première version a été lancée officiellement à Nancy en mai 2007 : la base textuelle était déjà complète, le lexique se réduisait à la lettre A. La dernière mise à jour remonte au début du mois ; elle nécessitera encore, du point de vue informatique, quelques ajustements, mais à toutes fins utiles on peut légitimement tenir cet outil pour achevé.

Pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas encore cet ouvrage, il convient de préciser qu'il est fondé sur le principe de navigation : navigation interne, d'abord, entre trois zones (lexique, transcription des romans et base textuelle) ; navigation externe ensuite, grâce aux liens avec les dictionnaires de la même maison, l'ATILF (*DMF*, *FEW* et *TLFi*), mais également avec d'autres dictionnaires (Foerster-Breuer, TL, Gdf, DEAF, AND), tous en ligne à l'exception du Tobler-Lommatzsch. Dans sa démonstration, G. Souvay cliquera sur certains boutons pour nous faire naviguer ; de mon côté, je vais indiquer brièvement comment nous avons structuré les articles. Comme pour le *DMF*, la hiérarchie pour la numérotation des paragraphes est la suivante : au niveau supérieur sont employés les chiffres romains ; puis au fur et à mesure qu'on descend dans le détail, on trouve successivement les lettres majuscules, les chiffres arabes, les lettres minuscules, les tirets et les points. Les chiffres romains sont réservés aux parties du discours (emploi adjectif, emploi substantif, etc.) ainsi qu'à la distinction des constructions verbales (emploi transitif, direct ou indirect, emploi intransitif, emploi pronominal). Entre crochets sont spécifiées les conditions d'emploi ; c'est une balise dont le contenu est libre, c'est-à-dire qu'il n'est pas lié à une liste close d'éléments. Pour chaque paragraphe, nous avons fixé à 10 la limite du nombre d'exemples retenus.

Les exemples sont tirés directement des transcriptions des cinq romans effectuées à partir du manuscrit *P* (la copie du scribe Guiot). Pour partir du document brut et éviter toute intervention critique donc subjective, on aurait pu songer à fonder le dictionnaire sur des transcriptions diplomatiques, comme celles d'*Érec* ou d'*Yvain* qu'on peut consulter sur le site du LFA ; mais le traitement automatique aurait été impossible. Force nous a été de procéder d'emblée à deux interventions sur le texte : segmentation et ponctuation à la moderne. Interventions minimales certes, mais déjà critiques car elles peuvent nécessiter une certaine réflexion et entraîner un risque d'erreur. Après avoir payé notre dû à l'ordinateur, nous sommes allés plus loin et avons pensé signaler à l'utilisateur les fautes grossières du copiste ; celles-ci ont alors été marquées d'un astérisque et suivies d'une correction (ce que nous avons supposé être la « bonne » forme). La plupart du temps, ces indications venaient d'une compa-

raison avec les autres manuscrits. Le philologique est revenu en force ! J'en donnerai un exemple (détail peut-être, mais dont on aurait tort de négliger la valeur) :

Mate et dolante et sopiranz,
 Monte la reïne et si dist
 An bas, por ce qu'an ne l'oïst :
 « Ha ! rois*[l. amis], se vos ce seüssiez,
 Ja, ce croi, ne l'otroiesiez,
 Que Kex me menast un seul pas ! » La 206-211

La leçon *rois* que présente le seul manuscrit *P* n'a aucun sens dans ce contexte ; nous suggérons *amis*, leçon (isolée aussi) du manuscrit de Chantilly, suivant ainsi l'exemple des éditions de Méla et de Poirion, lequel déclare en note que la version de *Ch* « donne un sens plus subtil et plus profond, avec son allusion à Lancelot (« *amis*) ».

Le souci de rigueur pour la préparation du *DÉCT* (coller absolument à nos transcriptions, lesquelles par un simple clic peuvent être vérifiées sur les images du manuscrit) a donc été quelque peu compensé (mais point du tout effacé) par la volonté d'informer le lecteur sur la qualité des leçons du copiste. Ceci s'est fait de différentes façons : dans le lexique par des corrections suggérées dans les citations ou par des observations introduites sous forme de commentaire d'exemple ou de remarque ; dans les transcriptions en XML (qui sont téléchargeables) par insertion dans diverses balises (*choice*, *gap*, *note*). Cela exige encore un certain réglage, mais cela nous pousse surtout à passer rapidement au *DÉCT2*, c'est-à-dire à notre seconde phase.

Le *DÉCT2* constituera une version enrichie par l'apport de quatre éléments nouveaux :

1. L'ajout des variantes des autres manuscrits. Deux cas sont à distinguer :

- celui des mots apparaissant dans toutes les balises *occurrence* des exemples figurant dans les articles du *DÉCT1*. On a prévu une balise *variante* pour insérer localement tous les mots lexicaux différents trouvés dans la varia lectio.
- celui des nouveaux lemmes, des nouvelles acceptions, des nouvelles constructions syntaxiques. On rédigera alors un autre article ou, dans un article du *DÉCT1*, de nouveaux paragraphes.

Ces variantes seront repérées non pas tant à la relecture des articles de la première phase qu'à la relecture des romans au fil des textes, à commencer par *Yvain*, à partir du travail de Kajsa Meyer.

2. L'ajout des mots grammaticaux (plus de 500 lemmes) : ils avaient été laissé de côté lors de la première phase, quoique bien identifiés déjà dans la base textuelle. On consacrerà à chacun un article en précisant sens et emplois. Le travail de M.-L. Ollier apportera une aide précieuse ; nous nous appuierons aussi sur le modèle des articles du *DMF* dans ce domaine.

3. L'ajout des synonymes et des antonymes : le repérage s'effectuera suivant les lignes directrices de ma communication au colloque *La « logique » du sens, Autour des propositions de Robert Martin* (Metz 2011).

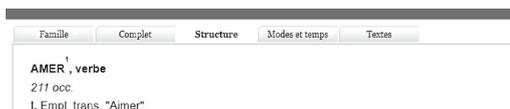
4. L'ajout d'un classement sémantique : nous partirons du cadre offert par Word-Net et des possibilités qu'il présente. Nous utiliserons en particulier le double jeu de définitions français / English qu'offre le *DÉCT*, dictionnaire bilingue.

2. Démonstration

Celle-ci a consisté à montrer tout d'abord le lien aux images du manuscrit stockées sur gallica à l'adresse <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84272526>.

Elle a présenté l'évolution des interfaces qui utilise désormais des onglets :

- au niveau de l'article :



- au niveau des fonctionnalités :



On a lancé une réflexion sur un nouveau mode d'entrée dans la base : en tapant un mot on recherche toutes les informations que l'on peut obtenir. Pour la forme *amer* par exemple :

Rechercher

amer

Dans le lexique

[1]	AMER1, verbe	entrée
[2]	AMER2, adj.	entrée
[3]	AMER1, verbe	flexion
[4]	AMER2, adj.	flexion
[5]	AMER1, verbe	F-B amer
[6]	AMER2, adj.	F-B amer1
[7]	ENTRAMER, verbe	F-B antr'amer
[8]	AMER1, verbe	T-L amer1
[9]	AMER2, adj.	T-L amer2
[10]	AMANT, subst. masc.	AND amer1
[11]	AMER1, verbe	AND amer1
[12]	AMER2, adj.	AND amer2
[13]	AMER2, adj.	GD amer1
[14]	AMER2, adj.	GDC amer1
[15]	AMER2, adj.	DMF amer
[16]	AMER2, adj.	TLF amer

Dans les textes

	Er	Cl	La	Yv	Pe	
amer	39	3	18	5	11	2

Les textes vont prochainement entrer dans Frantext et dans la BFM (Base de Français Médiéval). Le *DÉCT* sera cité dans le *DMF* version 2015.

Pierre KUNSTMANN
Gilles SOUVAY

Références bibliographiques

- DÉCT*: Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes, <http://www.atilf.fr/dect>, LFA/Université d'Ottawa ATILF/Université de Lorraine.
- Kunstmann, Pierre / Gerner, Hiltrud / Souvay, Gilles, 2010, « Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes : état actuel du projet », in: Iliescu, Maria / Siller-Runggaldier, Heidi / Danler, Paul (ed.) : *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Berlin / New York, Walter de Gruyter, vol. 2, 185-192.
- Kunstmann, Pierre, 2011, « Synonymie et antonymie : des propositions de Robert Martin à la préparation de la seconde phase du *Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes* », in: Duval, Frédéric (ed.) *La « logique » du sens, Autour des propositions de Robert Martin*, Metz, Université Paul Verlaine (*Recherches Linguistiques* 32), 301-317.
- Kunstmann, Pierre / Gerner, Hiltrud / Souvay, Gilles, 2013, « Le Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes (*DÉCTI*) : révision et élargissement », in: Casanova, Emili / Calvo, Cesáreo (ed.) : *Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica*, Berlin / New York, Walter de Gruyter, 2013, vol. 8, 195-204.